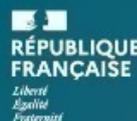


# La lettre pro

L'actu santé pour les pros de Centre-Val de Loire



N°35 - 28 juin 2024

## À la une

### **Cystite, angine - généralisation de la délivrance directe d'antibiotiques : "Les pharmaciens font le job" !**

**Dr Françoise Guégan, pharmacienne à Huisseau-sur-Cosson (Loir-et-Cher),  
présidente de l'URPS Pharmaciens Centre-Val de Loire**

C'est sorti ! Après l'expérimentation OSyS, les patients peuvent désormais obtenir des antibiotiques sans ordonnance auprès de leur pharmacien, en cas d'angine ou de cystite. Cette nouvelle mesure, prévue dans la loi de financement de la Sécurité sociale 2024, est entrée en vigueur [par décret](#) le 19 juin 2024. Françoise Guégan, présidente de l'URPS Pharmaciens Centre-Val de Loire, nous présente le protocole.



## Qu'est-ce qui va changer pour vous ?

Pour nous, c'est un [décret](#) qui était attendu, dans les tuyaux de la loi de financement de la sécurité sociale. Il est paru assez rapidement et c'est une bonne chose car cela va nous simplifier la délivrance. Dans la région, on avait déjà la chance d'avoir été retenu pour porter l'expérimentation OSyS (Orientation dans le Système de Soins, permettant aux pharmaciens d'officine d'apporter un conseil pharmaceutique encadré et d'améliorer la prise en charge de premier recours des petits maux du quotidien, s'ils relèvent de l'une des 13 situations de triage identifiées, ndlr), qui comprenait déjà ces deux protocoles-là. Ainsi, les pharmaciens déjà formés sur la délivrance des antibiotiques sur ces deux situations pouvaient déjà le mettre en place. L'expérimentation a très bien fonctionné. Cette nouvelle méthode de prise en charge est généralisable, mais nous devons prendre en compte le cahier des charges à respecter, notamment la formation des pharmaciens. Nos patients sont en attente eux aussi, mais nous devons respecter le protocole. Il y a un vrai travail de pédagogie sur les critères à respecter et sur les signes à observer : sur la cystite, une bandelette de test doit revenir positive, sur l'angine, le trod doit revenir aussi positif. Le mal de gorge ne suffit pas, nous devons tester, conseiller, avant de délivrer, si toutefois cela est nécessaire.

## Comment cela va se passer concrètement pour les patients ?

Depuis l'expérimentation OSyS, le taux de délivrance d'antibiotiques est de 20%, car toutes les situations ne justifient pas la délivrance des médicaments. Pour justifier ce choix, nous suivons un arbre décisionnel précis. Si le pharmacien est formé et que les critères sont respectés, alors le pharmacien pourra délivrer l'antibiotique, sans passer par le médecin. Mais tous les patients ne seront pas éligibles. En revanche, c'est une simplification pour notre quotidien ! Quand le test n'est pas concluant, on réoriente les patients vers leur médecin, après une période d'observance, s'il n'y a pas d'amélioration des symptômes.

## L'objectif : libérer du temps médical...

Oui absolument. Nous avons porté OSyS avec l'URPS médecins, en lien avec les CPTS. On a déjà travaillé ces sujets ensemble. Il y a parfois des réticences, c'est important de faire preuve de pédagogie, en leur expliquant que ce n'est pas fait n'importe comment. Le pharmacien ne délivre pas automatiquement, c'est très encadré et il travaille en lien avec les médecins. On explique au patient que le médecin patient doit évaluer la situation si le test n'est pas concluant. La phase

d'évaluation d'OSyS n'est pas encore terminée, mais quand on regarde l'évolution des chiffres, les pharmaciens font le job. La situation de triage la plus suivie par nos confrères est déjà la cystite, qui fonctionne très bien. Au sein des exercices coordonnés, il y a aussi tout un panel de protocoles qui existent pour simplifier le quotidien de tout le monde. Désormais, depuis le décret, cela va ouvrir la possibilité à d'autres confrères d'avoir accès à ces simplifications.

## **Comment se porte le projet OSyS dans notre région?**

Des situations précises de triage sont concernées : rhinite, douleur pharyngée, douleur lombaire, diarrhée, vulvovaginite, céphalée, constipation, douleur en urinant, conjonctivite, piqûre de tique, plaie simple, brûlure au 1er degré et brûlures d'estomac. Bien-sûr, l'idée n'est pas pour le pharmacien de se substituer à un médecin, mais bien de faciliter la prise en charge aussi rapidement que possible du patient dans le cadre d'une pénurie de rendez-vous médicaux. Depuis le lancement, 40 pharmaciens ont été retenus dans notre région, 36 ont fait les formations nécessaires et 24 ont véritablement commencé le triage. La mise en place prend un peu de temps : notre pharmacie à Huisseau-sur-Cosson a été retenue en 2023, après le temps de formation, on a officiellement débuté en janvier 2024. L'objectif : fluidifier la prise en charge des petits maux du quotidien. On sécurise nos délivrances. C'est très utile car nous sommes ouverts sans rendez-vous, 7j/7 avec les gardes. Quand les patients viennent avec une demande spontanée, on sécurise notre conseil. C'est une plus-value pour tout le monde ! A l'URPS, l'objectif qu'on s'est fixé est d'aider nos confrères à s'approprier les nouvelles missions qui nous sont attribuées et qui peuvent être complexes.

## **Le pharmacien, un maillon essentiel de la prévention ?**

Oui ! Par exemple, la vaccination fonctionne très bien. Nous avons commencé par la grippe et le Covid, et désormais on peut, sous réserve d'être formé, vacciner, conseiller le patient, prescrire le vaccin, et l'effectuer, tout en vérifiant le statut vaccinal du patient pour être force de propositions. C'est un véritable travail de prévention et de pédagogie que l'on effectue. Le patient peut venir nous voir pour d'autres causes : on se doit donc d'être proactif. C'est une nouvelle posture que l'on doit mettre en place afin d'engager le dialogue. L'URPS Pharmaciens Centre-Val de Loire porte un projet pour la rentrée de septembre, afin d'aider les confrères à être davantage proactifs dans ces nouvelles missions, pour augmenter le taux de couverture vaccinale : aux côtés des autres professionnels de santé, on apporte notre pierre à l'édifice.

---

# Sommaire



## Dans ce numéro, vous trouverez :

- La météo sanitaire
- Prévention : en 2024, 41 baignades sont ouvertes au public
- À Bourges, une nouvelle unité de soins dentaires pour les plus précaires
- Au CH de Châteaudun, de nombreux projets à venir !
- Les résidents des EHPAD du groupe EP'AGE dans l'Indre organisent leurs Jeux Olympiques
- La Maison des Parents de Clocheville retenue pour porter la Flamme des Jeux Olympiques Paris 2024
- Un urbanisme favorable à la santé pour la maternité de Romorantin
- Dans le Loiret, des consultations orthophonistes en accès direct pour les enfants
- À l'EPSM Georges Daumézon, les adolescents de l'hôpital de jour sur les planches !
- Un nouveau bâtiment moderne pour l'Institut de Formation des Professionnels de Santé (IFPS) du CHAM
- À Orléans, une maison pour rendre les personnes malvoyantes plus autonomes
- La qualité de vie au travail s'améliore dans les hôpitaux de la région
- Un atelier de soins onco-esthétiques inauguré au CHU d'Orléans
- Un simulateur de réalité virtuelle pour former à la chirurgie les internes en ophtalmologie
- Intérim : un décret pour encadrer l'exercice des paramédicaux
- En pratique : se former à communiquer sur les perturbateurs endocriniens
- De nouveaux appels à projets
- Votre agenda
- Le coin RH : Marie-Yuki Pensereau directrice générale des EHPAD Gaston-Chargé d'Abilly et Balthazar Besnard de Ligueil
- La santé recrute en Centre-Val de Loire

---

## La météo sanitaire

**En parallèle de la coqueluche, vigilance autour de la circulation de la Covid-19. En semaine 24, l'activité était en baisse à SOS Médecins mais en légère hausse aux urgences**

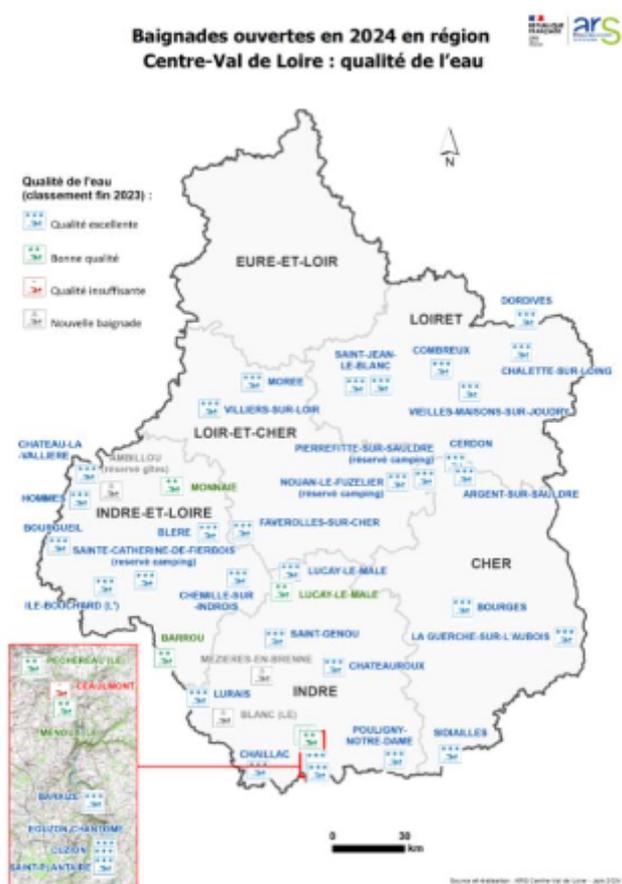
hospitalières, avec 10 passages de plus que la semaine précédente.

Pour plus d'informations, consultez le bulletin régional de situation épidémiologique produit par la Cellule régionale de Santé publique France en région Centre-Val de Loire, [à consulter ici](#).

Pour rappel, tout événement susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ou sur le fonctionnement de l'offre de soins doit faire l'objet d'un signalement à l'Agence Régionale de Santé. Le point focal régional est destiné aux professionnels, il est joignable 24h/24 7j/7 au 02 38 77 32 10 et par mail à l'adresse [ars45-alerte@ars.sante.fr](mailto:ars45-alerte@ars.sante.fr).

## Focus Prévention

### Qualité des eaux : en 2024, 41 baignades sont ouvertes au public



Le saviez-vous ? En 2023, l'Agence régionale de santé (ARS) Centre-Val de Loire a contrôlé

39 points de baignade ouverts au public, dont 3 dans le Cher, 14 dans l'Indre, 9 en Indre-et-Loire, 6 dans le Loir-et-Cher et 7 dans le Loiret. Les eaux de baignade contrôlées sont définies comme les eaux où la baignade est habituellement pratiquée en milieu naturel par un nombre important de baigneurs et où elle n'est pas interdite de façon permanente (par exemple pour cause de pollution, de sécurité). Ces 39 baignades représentent 3% des 1286 points de surveillance en eau douce recensés en 2023 au plan national. Un bilan de la saison 2023 est disponible, [par ici](#). En 2024, 41 baignades seront ouvertes au public et feront l'objet d'un contrôle sanitaire par les délégations départementales de l'ARS (voir la carte ci-dessus, exceptée la baignade du camping de l'île Bouchard qui n'ouvrira pas cette année).

Depuis 2010, le contrôle réglementaire en laboratoire porte uniquement sur l'évaluation de la qualité bactériologique des eaux de baignade : en effet, de nombreuses maladies peuvent être transmises par l'ingestion ou par contact avec une eau contenant des germes pathogènes (salmonelles, staphylocoques, entérovirus...). En raison de leur grande variété et des techniques lourdes à mettre en œuvre pour les identifier, la recherche des germes pathogènes n'est pas envisageable en routine. Cependant, ces derniers sont accompagnés, dans les milieux naturels, d'autres germes témoins de contamination fécale, plus sensibles et dont la recherche est simple, rapide et peu coûteuse : c'est ainsi que *Escherichia coli* et entérocoques intestinaux sont recherchés. En complément de ce suivi analytique, un examen visuel de l'eau (mousse, huiles minérales...) est également réalisé. En cas de risques sanitaires particuliers (cyanobactéries, ...), des analyses spécifiques sont effectuées.

Le ministère chargé de la Santé met en ligne depuis plusieurs années les résultats des analyses effectuées sur les baignades, leur classement à l'issue de la saison balnéaire, ainsi que les rapports et synthèses nationales effectuées pour la Commission Européenne. L'ensemble de ces informations sont disponibles [par ici](#), ainsi que sur [l'application recosanté](#) (accès par commune). L'application mobile "[Qualité Rivière](#)" permet aussi au grand public de découvrir la qualité des rivières de France, les poissons qui les peuplent, et depuis 2019, la qualité des eaux de baignade. Cette application s'adresse à tous. Elle est gratuite et téléchargeable sur Google Play ou sur App Store.

---

## En bref

### À Bourges, une nouvelle unité de soins dentaires pour les

## plus précaires



Un beau projet, qui démarre le 4 juillet prochain ! L'antenne de l'Ordre de Malte dans le Cher a lancé une unité de soins dentaires pour les publics précaires, soutenue par l'ARS. Dans un local prêté par IMANIS, 7 rue Albert Hervé à Bourges, trois binômes de dentistes et assistantes dentaires, bénévoles et à la retraite, ont été constitués : le Dr Leguille assisté de Brigitte Vilain ; le Dr Denis assisté de Fabienne Millereux ; le Dr Jullienne assistés de Nadine De Izarra. Les patients seront accueillis de 13h30 à 16h30, trois fois par mois, le jeudi ! "Nous réalisons des maraudes médicales depuis 5 ans, avec l'aide de 6 médecins et de 8 infirmières", nous confie Marie Chantal Berton, responsable Solidarité de l'Ordre de Malte France dans le Cher. "On constate que les personnes SDF mais aussi certaines personnes en appartement doivent bénéficier de soins et de médicaments gratuitement, car ils ont tous des problèmes dentaires et souvent n'ont pas activé leurs droits". "J'ai rencontré une assistante dentaire : on a trouvé ensemble un local, chez IMANIS, un abri de jour pour des SDF et des gens qui n'ont plus de moyens, dans lequel ils peuvent venir laver leur linge ou prendre leurs petit-déjeuners. Un chirurgien dentiste du Morvan nous a cédé son matériel pour ce projet." Lors des maraudes, les bénévoles inscriront les plus démunies avec un formulaire. L'assistante dentaire priorisera selon l'urgence. IMANIS, de son côté, inscrira aussi selon les besoins, notamment les personnes n'ayant plus de couverture sociale et les aidera, grâce à son partenariat avec la CPAM, à récupérer leurs droits. En septembre, l'offre se renforcera !

## Au CH de Châteaudun, de nombreux projets à venir !



Clara de Bort a visité le Centre hospitalier de Châteaudun mardi dernier pour discuter du projet médical avec notamment le président de la CME Robert Wan Sai Cheong. Ce Centre Hospitalier, très dynamique, se distingue dans la région avec son activité en forte hausse, notamment grâce à son activité d'ophtalmologie. L'établissement continue de faire évoluer son offre de soins, de s'adapter aux nouveaux besoins et aux innovations, en prenant en compte les contraintes RH. C'est ainsi que l'équipe médicale a récemment décidé de suspendre l'activité de chimiothérapie, trop lourde à maintenir, et développer à la place un projet d'hôpital de jour pour les patients atteints de maladies chroniques. Le projet consiste à renforcer le recours à l'hospitalisation à domicile (HAD) pour les chimiothérapies, permettant d'allier proximité, confort et sécurité. La directrice générale de l'ARS a souligné la pertinence des ces pistes de projet médical, qui doit encore être affiné et formalisé. La visite a également permis de faire le point sur les travaux en cours : les futures urgences, le toit entièrement étanchéifié et les travaux de la future pharmacie. D'autres projets d'investissement sont encore à l'étude, notamment autour du confort thermique.

## Les résidents des EHPAD du groupe EP'AGE dans l'Indre organisent leurs Jeux Olympiques





La semaine des Jeux Olympiques du groupe EP'AGE 36 s'est déroulée du 10 au 14 juin ! Les résidents ont vécu une expérience unique, en sillonnant les routes du département pour participer aux épreuves sportives organisées dans chacun de nos quatre établissements. Ce périple sportif fut riche en émotions, défis, et moments de partage inoubliables pour les résidents et les professionnels. Cette semaine s'est clôturée à la plaine des sports à Châteauroux, là où tous les participants ont pu célébrer ensemble la fin de cette semaine riche en efforts et recevoir, pour les résidents, leur médaille d'or d'engagement et d'esprit sportif. Cette semaine sportive fut un succès à la fois au niveau de la collaboration et de l'échange entre les résidents et les établissements mais également entre les différents corps de métiers, allant des professionnels du monde du sport aux pâtisseries du groupe EP'AGE qui ont apporté leur touche gourmande aux activités. Merci à tous les participants pour leur engagement lors de cette belle aventure collective !

Car les JO se préparent dans l'Indre ! En parallèle, le jeudi 20 juin dernier, l'ARS a signé avec la Protection Civile un avenant à la convention d'assistance technique existante entre ces deux entités afin d'organiser les conditions de participation et de renforts aux missions d'Aide Médicale Urgente de carences ambulancières, sous la régulation du SAMU 36, dans le cadre de la tenue des Jeux Olympiques.





## La Maison des Parents de Clocheville retenue pour porter la Flamme des Jeux Olympiques Paris 2024



La Maison des Parents de Clocheville a été retenue pour porter la Flamme des Jeux Olympiques Paris 2024. "Cette sélection est un immense honneur pour nous, cela reflète l'engagement de nos bénévoles et leur solidarité dans l'accompagnement des familles de patients hospitalisés", nous confie Chantal Desaguiller, présidente de la maison depuis 6 ans et demi et bénévole depuis 20 ans, qui a été désignée par la caisse d'épargne pour porter la flamme. Rendez-vous le 10 juillet à Orléans, pour transmettre l'esprit et les valeurs des Jeux Olympiques : excellence, respect et amitié. Inaugurée il y a 30 ans, la Maison des Parents de Tours, située à proximité de l'hôpital Clocheville (CHRU Tours), est la plus grande en France, avec 30 chambres ! Il s'agit d'un hébergement de proximité, pour les familles qui ont un enfant hospitalisé, à un tarif réduit, entre 18 et 44 euros par personne, et trois repas par jour inclus ! Un tarif réduit permis par l'engagement d'une petite trentaine de bénévoles, chacun présent au moins 6 heures par semaine et un week-end par trimestre. Bravo !

## Un urbanisme favorable à la santé pour la maternité de Romorantin





L'ARS accompagne un nouveau projet d'urbanisme favorable à la santé, au sein de la maternité du Centre Hospitalier Romorantin-Lanthenay (CHRL) ! Dans le cadre du parcours "1000 jours et santé environnement", porté par l'ARS Centre-Val de Loire, ce nouveau projet a pour but de réaliser un diagnostic des potentielles expositions à risque (UV, perturbateurs endocriniens, nuisances sonores, pollens, pesticides, etc) au sein des maternités, et ayant un impact sur la santé des professionnels, jeunes parents et enfants en collaboration avec les équipes de soins. Ces diagnostics sont réalisés par la Mutualité Française Centre-Val de Loire et une conseillère en environnement intérieur (CEI). Ce sont 5 maternités au total qui sont accompagnées dans le cadre de ce projet. Le premier diagnostic a été réalisé le 20 juin dernier au sein de la maternité du CHRL. Dans un second temps, la Mutualité Française interviendra auprès des équipes afin de les sensibiliser sur la question des expositions à risque en lien avec le bilan précédemment établi. Un travail sera également réalisé afin d'établir des fiches et documents de sensibilisation à destination des jeunes parents.

## **Dans le Loiret, des consultations orthophonistes en accès direct pour les enfants**



*Audrey Coulon et Dany Rouillet, coordinatrices du projet*

Permettre à des enfants en grande difficulté d'accéder rapidement à une consultation ? C'est le projet initié par les orthophonistes Audrey Coulon et Dany Rouillet, en décembre

2023 au sein de la CPTS Beauce Gâtinais dans le Pithiverais. L'objectif : lutter contre les délais d'attente, d'au moins 1 an, pour obtenir un bilan. Un délai lié aux rééducations qui nécessitent un suivi de longue durée avec les mêmes patients, et au manque d'orthophonistes. Des consultations non programmées nécessaires pour les enfants qui ont besoin de ce bilan pour obtenir un aménagement spécifique, comme le tiers temps pour le Brevet. "Tous les dispositifs, y compris l'aide logistique à l'école, sont importants pour éviter l'échec scolaire. Passer le bilan permet de rassurer l'enfant et les parents : il permet de diagnostiquer les troubles dys et d'obtenir les aménagements nécessaires mais il n'est pas une prise en charge", nous explique Dany Rouillet. Si l'orthophoniste n'a pas la place pour poursuivre le suivi, les parents doivent s'inscrire sur une [plateforme d'attente](#), recommandée par la Fédération nationale des orthophonistes.

"À ce jour, 7 orthophonistes sont impliqués dans le projet, 51 bilans ont été réalisés et 18 médecins ont participé en prescrivant les bilans et en orientant vers le dispositif. C'est un véritable succès", se félicite Dany Rouillet. "D'autres professionnels de santé appartenant à d'autres CPTS vont bientôt nous rejoindre. Chaque CPTS peut adhérer à notre projet ou le faire naître sur son territoire". Actuellement, tous les enfants qui ont demandé un bilan ont été pris en charge, les parents sont ravis et les enfants rassurés d'être reconnus, souvent comme dyslexiques. "Leur problème est pris en compte et ils sentent qu'on s'occupe d'eux, ce qui leur redonne confiance". Les maîtres référents à l'école ont eux aussi accès à la plateforme afin de faciliter cette reconnaissance.

## À l'EPSM Georges Daumézon, les adolescents de l'hôpital de jour sur les planches !





Dans le cadre du précédent appel à projet Culture & Santé porté par l'ARS, la salle des fêtes de l'EPSM du Loiret Georges Daumézon a accueilli la représentation théâtrale des adolescents de l'hôpital de jour de l'UHTCA et du CMP Emile Zola. Grâce à la mise en espace des corps, des voix et de l'imagination, chaque jeune a pu exprimer sa créativité à travers des improvisations uniques et touchantes. Bravo à tous les participants pour leur talent et toutes les personnes qui ont soutenu les jeunes tout au long de ce projet. "Merci à la troupe du Collectif Passerelles pour cette belle représentation des émotions, de la vie", s'est félicité l'EPSM. Ces ateliers ont été soutenus par le Dr Dupuch et menés dans le cadre du programme régional Culture & Santé, animé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles et l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire.

## Un nouveau bâtiment moderne pour l'Institut de Formation des Professionnels de Santé (IFPS) du CHAM



Le Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise (CHAM) va bientôt débiter la construction d'un nouveau bâtiment moderne, pour ses étudiants en soins infirmiers et élèves aides-soignants de l'IFPS. Actuellement situé à Châlette-sur-Loing, l'IFPS fait face à des locaux qui doivent évoluer afin de répondre à de nombreux enjeux, ceux inhérents à l'augmentation des quotas des apprenants, des défis de l'innovation pédagogique et de l'innovation des pratiques soignantes. Mais également la pertinence de renforcer son ancrage territorial dans son écosystème. Le bâtiment actuel ne permet pas ces aménagements. La nouvelle structure, qui sera érigée sur le site principal du CHAM,

offrira un environnement idéal et adapté pour toutes les formes d'approche de l'apprentissage. Le futur IFPS permettra de contribuer davantage à l'évolution des compétences en développant l'offre de formation continue aux professionnels de soins déjà formés. Selon le CHAM, les apprenants bénéficieront d'une proximité immédiate avec l'hôpital, favorisant les interactions et les apprentissages cliniques et théoriques.

Le nouveau bâtiment s'étendra sur 3000 m<sup>2</sup> (contre 2000 m<sup>2</sup> pour le bâtiment actuel de Châlette-sur-Loing), avec deux niveaux, et comprendra un espace détente, des salles de réunion, un amphithéâtre et des espaces dédiés à la formation. Une bibliothèque spécialement conçue pour les professionnels de santé sera également mise à disposition. L'IFPS disposera d'un "hôpital de simulation" équipé des dernières technologies, permettant aux étudiants de se former dans des conditions réalistes. Le coût total du projet s'élève à 12,5 millions d'euros. Les phases d'études de maîtrise d'œuvre et de consultation des entreprises sont en cours. Les travaux débuteront le 27 février 2025 et l'achèvement de la construction est prévu pour le 10 juillet 2026. L'IFPS emménagera ensuite dans ses nouveaux locaux pour préparer la rentrée de septembre 2026 !

## À Orléans, une maison pour rendre les personnes malvoyantes plus autonomes



La directrice générale de l'ARS Clara de Bort a visité mercredi 19 juin la Maison de la déficience visuelle et de l'autonomie du Centre-Val de Loire, à proximité de l'arrêt de tram Louis Braille à Orléans, en présence de Michel Brard, président de la Fédération des Aveugles et Amblyopes Val de Loire (FAAF). Ouverte en 2023, la Maison de la déficience visuelle propose de nombreux services, à l'image d'un SAVS basse vision (Vincent Dubois), un CICAT basse vision (financement CNSA), un pôle Nouvelles Technologies

(informaticiens), un guichet expert SIO DV avec une assistante sociale, et de l'habitat inclusif. Il s'agit d'une structure associative exemplaire qui accompagne plus de 300 personnes dans le Loiret, avec le soutien historique du Conseil départemental. L'objectif : faciliter la vie des personnes malvoyantes, les rendre plus autonomes dans leur vie de tous les jours, leur faire tester des aides techniques, lutter contre l'isolement et leur redonner confiance avec un accompagnement social personnalisé, former au braille, etc. Pour les aidants, c'est aussi la possibilité de découvrir et de comprendre à travers un casque de réalité virtuelle les incapacités de ses proches : glaucome, cataracte, DMLA. Une équipe formée et motivée, un lieu chaleureux, accessible et bien pensé. Exemplaire !

## La qualité de vie au travail s'améliore dans les hôpitaux de la région



Le 15 mars 2023, l'ARS Centre-Val de Loire lançait un appel à projet relatif à l'amélioration des conditions de travail au sein des services d'urgence de la région Centre-Val de Loire. L'objectif : favoriser le bien-être des professionnels de santé tout au long de leur vie professionnelle, pour permettre à la fois de prendre en compte leurs besoins dans leur relation au travail, de renforcer l'efficacité et la qualité des soins et d'améliorer l'attractivité des métiers de la santé. Par exemple, le le CH Amboise Château-Renault (CHIC) a bénéficié de 145 000 euros pour la réorganisation de la zone d'accueil des patients, le CH Bourges a pu prendre en charge des séances de parole en groupe, le CH de Châteaudun a pu acquérir un mannequin généraliste pour répondre à la pluralité des situations sur l'ensemble des secteurs d'activités, le CH Châteauroux Le Blanc a aménagé un espace fermé, le CH Romorantin Lanthenay a notamment organisé une journée team

building, le CH de Dreux a réaménagé la salle de régulation du SAMU-Centre 15, installé un logiciel IA d'aide au diagnostic en radiologie et lancé un projet d'agrandissement des vestiaires des services du SAMU-SMUR et des urgences, le CHU d'Orléans a pu améliorer l'ergonomie de ses locaux, le CHRU de Tours a créé un espace de détente extérieur...

## Un atelier de soins onco-esthétiques inauguré au CHU d'Orléans



Le CHU d'Orléans a inauguré vendredi dernier, en partenariat avec l'association Belle & Bien, LVMH Recherche, Synchronie et le fonds de dotation du CHU d'Orléans, le premier atelier de soins onco-esthétiques au profit des patientes atteintes d'un cancer du sein et prises en charge au sein du service d'onco-radiothérapie. Dispensé par Fayza, bénévole de Belle & Bien et Lilas, aide-soignante et assistante de consultation au CHU Orléans, "ce premier atelier fut une parenthèse enchantée et un moment riche en émotions pour les 5 premières patientes ayant pu en bénéficier, ainsi que pour les partenaires et les professionnels", a indiqué le CHU. L'association Belle & Bien accompagne les femmes qui affrontent un cancer en leur offrant des soins onco-esthétiques sous forme d'ateliers pédagogiques pour apprendre les techniques d'auto-soin et d'auto-maquillage. Parmi les partenaires de l'opération, le CHU d'Orléans remercie LVMH Recherche pour son généreux soutien ainsi que le chef Christophe Hay qui animera, dans les prochains mois, des ateliers culinaires pour les patientes. Pour découvrir ce nouvel atelier, c'est [par ici](#).

## Un simulateur de réalité virtuelle pour former à la chirurgie les internes en ophtalmologie



Avec l'acquisition d'un simulateur mobile de haute-fidélité en chirurgie intraoculaire co-financé par les trois ARS (Pays de la Loire, Centre-Val de Loire et Bretagne), le GCS HUGO, qui regroupe les CHU-CHR des trois régions, démarre un programme pédagogique de formation chirurgicale ophtalmologique pour les internes de l'interrégion. L'objectif est double : augmenter le nombre de chirurgiens ophtalmologues formés au bénéfice de la population et garantir aux étudiants une formation de pointe, grâce à la réalité virtuelle avec une courbe d'apprentissage plus rapide et parfaitement sécurisée. Co-financé par les trois ARS de l'interrégion HUGO avec l'appui du pôle Ressources matérielles du CHU d'Angers, le simulateur Eyesi Surgical Complete (VR magic) est actuellement à la faculté de médecine de Tours pour 6 mois. Il est attendu à Nantes en novembre 2024, à Rennes en mai 2025, puis à Angers en novembre 2025.

## Intérim : un décret pour encadrer l'exercice des paramédicaux





Un nouveau décret publié mardi 25 juin au Journal officiel encadre l'intérim des jeunes diplômés paramédicaux. A compter du 1er juillet 2024, ils devront désormais exercer au minimum deux ans, en équivalent temps plein, avant de pouvoir effectuer une mission d'intérim. Cette mesure était prévue par la loi Valletoux du 27 décembre 2023. La nouvelle mesure concerne "les infirmiers, aides-soignants, éducateurs spécialisés, assistants de service social, moniteurs-éducateurs et accompagnants éducatifs et sociaux des établissements et services sociaux et médico-sociaux", précise le ministère de la Santé et de la Prévention, dans un communiqué. Le décret ne concerne pas les médecins. "Pour apprécier cette durée, sont prises en compte l'ensemble des périodes au cours desquelles le professionnel a exercé dans un autre cadre que celui d'un contrat" d'intérim. Mais ce, à condition qu'il "ait exercé la même profession et, le cas échéant, la même spécialité que celle pour laquelle sa mise à disposition auprès d'un établissement de santé ou d'un laboratoire de biologie médicale est envisagée", complète le texte. Pour consulter le décret, c'est [par ici](#).

## En pratique

### Coordonner son auto-évaluation

5 septembre	Coordonner son auto-évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire de son auto-évaluation un projet stratégique.</li> <li>Faire de son auto-évaluation un tremplin de la démarche qualité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Direction d'ESSMS</li> <li>Référent Qualité</li> <li>Professionnels sensibilisés à la démarche qualité dont par exemple, des membres du COPIIL Qualité</li> </ul>	Connaître l'essentiel des modalités d'évaluation HAS
3 octobre	Retour d'expérience de visite d'évaluation HAS d'ESSMS	<ul style="list-style-type: none"> <li>Partager les retours d'expérience d'établissements évalués</li> <li>Utiliser ces REX pour préparer les futures évaluations</li> </ul>	Tous	Aucun
7 novembre	Après l'évaluation : du pré-rapport au plan d'actions	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier les éléments de réponse incontournables lors de la relecture du pré-rapport dans synae</li> <li>Utiliser le rapport d'évaluation pour initier un plan d'action</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Direction d'ESSMS</li> <li>Référent Qualité</li> <li>Professionnels sensibilisés à la démarche qualité dont par exemple, des membres du COPIIL Qualité</li> </ul>	Connaître l'essentiel des modalités d'évaluation HAS
5 décembre	FOCUS CRITERE IMPERATIF : thématique à définir			

La Structure Régionale d'Appui (SRA) à la qualité des soins et à la sécurité des patients, Qualiris Centre-Val de Loire, vous propose la démonstration d'un nouvel outil pour faciliter l'auto-évaluation en établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS). Pour découvrir ce nouvel outil, rendez-vous le jeudi 5 septembre en bonus après

le webinaire "Mener son auto-évaluation", sur inscription [par ici](#). Au programme : l'intégralité des grilles HAS, des questions pour aider dans les entretiens, des propositions d'éléments de preuve, et bien d'autres à découvrir... Pour rappel, afin de vous accompagner dans l'appropriation du dispositif d'évaluation externe HAS, Qualiris vous propose des webinaires tous les 1ers jeudis de chaque mois de 11h30 à 12h30 (programme indiqué dans le tableau ci-dessus). Le prochain webinaire sur le sujet aura lieu le jeudi 4 juillet prochain. Inscrivez-vous [par là](#).

---

## Appels à projets

👉 Dans le cadre de son plan régional pour l'attractivité des professionnels de santé, l'ARS lance son 3e appel à candidatures d'attribution d'une prime d'attractivité estivale pour les nouveaux diplômés en contrepartie d'un engagement de travail d'un an au sein d'un établissement ou service médico-social pour personnes âgées ou en situation de handicap. Toutes les informations [par ici](#).

👉 L'ARS Centre-Val de Loire et le Conseil départemental du Loiret ont pour objectif de promouvoir la transformation de l'offre médico-sociale sur le territoire de la Communauté de communes des 4 vallées (CC4V) permettant des expérimentations visant à sortir du tout institutionnel. Répondez à l'appel à manifestation d'intérêt portant sur l'évolution de cette offre médico-sociale jusqu'au 15 septembre [par ici](#).

👉 L'ARS Centre-Val de Loire lance un appel à projets innovants en psychiatrie à l'attention des établissements autorisés en psychiatrie publics et privés. Pour la 6e année consécutive, le Fonds d'innovation organisationnelle en psychiatrie (FIOP) est renouvelé sur 2024. Toutes les informations [par ici](#).

---

## Agenda

### Tour de France contre la dénutrition

Dès la semaine prochaine, le Collectif de Lutte Contre la Dénutrition arpentera la France lors d'une nouvelle série de webinaires régionaux. Au mois de juin et en collaboration avec les ARS, les membres du Collectif viendront vous rencontrer et vous présenter la semaine de la nutrition 2024 ! Au programme : sensibilisation aux enjeux de la dénutrition, présentation de la semaine de la nutrition 2024 et découverte des outils du Collectif. Les

membres du Collectif seront également présents pour répondre à toutes vos questions. Rendez-vous le **mardi 2 juillet** pour un webinaire/téléstaff dans le Centre-Val de Loire. Pour vous inscrire, c'est [par ici](#).

## Journée Régionale des Référents en Antibiothérapie

Le Centre Régional en Antibiothérapie (CRAtb) Centre-Val de Loire porté par l'ARS et le CHRU de Tours organise sa première Journée Régionale des Référents en Antibiothérapie. Tout médecin ou pharmacien intéressé ou impliqué dans le bon usage des antibiotiques peut s'inscrire à cette journée. Grâce au soutien de la Société de Pathologie Infectieuse de Langue Française (SPILF), cette journée est prise en charge via Infectio DPC et aura lieu le **mercredi 20 novembre** 2024 à la Maison des Sports, rue de l'aviation, 37210 Parçay-Meslay. Pour vous inscrire, il vous suffit de cliquer sur le lien [par ici](#).

👉 Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre Pro en écrivant à **ARS-CVL-COMMUNICATION@ars.sante.fr**.

---

## Le coin RH

### Marie-Yuki Pensereau directrice générale des EHPAD Gaston-Chargé d'Abilly et Balthazar Besnard de Ligueil



Nommée en avril dernier, Marie-Yuki Pensereau a pris la tête de la direction commune des EHPAD Gaston-Chargé d'Abilly et Balthazar Besnard de Ligueil, en ce mois de juin. Il s'agit d'une direction commune avec l'EHPAD d'Abilly. Diplômée de l'Ecole des hautes études en santé publique (EHESP), elle occupait auparavant la direction de l'Ehpad de Courtoux et de Fontenay à la Loire-en-Vallée et La Chartre-sur-le-Loir, au Sud du département de la

## La Santé recrute en Centre-Val de Loire

- Coordinateur du PTSM d'Eure-et-Loir
- Recherche d'un médecin psychiatre pour une activité partagée entre le CHRU de Tours et le CH de Chinon
- Projet en cours : recherche un pédiatre spécialisé en diabétologie pédiatrique pour monter un projet libéral à Tours et ses environs
- La clinique « Parc de Gasville » dans le 28, recherche un cardiologue
- La clinique « CALME » spécialisée en addictologie recherche un médecin généraliste (Illiers-Combray – 28)
- La clinique « Parc de Gasville » dans le 28, recherche un MKDE
- La maison de santé de la communauté de communes « Berry Loire Vauvise » recherche un pédicure-podologue
- La maison de santé pluridisciplinaire du Véron située à Avoine recherche un/e troisième pédicure-podologue

**Envoyer votre annonce à l'adresse suivante : [ars-cvl-paps@ars.sante.fr](mailto:ars-cvl-paps@ars.sante.fr) !**

**Pour davantage d'offres d'emploi, rendez-vous sur le Portail d'accompagnement des professionnels de santé (PAPS) en Centre-Val de Loire en suivant [ce lien](#).**

**La Lettre Pro N°35 - 28 juin 2024**

**Directrice de la publication** : Clara de Bort

**Réalisation / Rédaction** : Communication ARS Centre-Val de Loire

**Crédit photos** : ARS Centre-Val de Loire



[Cliquez sur ce lien pour vous inscrire à La lettre pro](#)  
[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)